

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE MURS-ERIGNE - MAIRIE MURS-ERIGNE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21490223100148

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE TRELAZÉ

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	58
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	63
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	68
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	70
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	71
A4 - Etat des provisions	72
A5 - Etalement des provisions	73
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	74
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	75
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	77
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	84
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	86
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	89
C3.2 - Liste des établissements publics créés	90
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	91
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	92

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	93
--	----

D2 - Arrêté et signatures

94

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 49223	MAIRIE MURS-ERIGNE Principal	BP 2020
-----------------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I
--	----------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5550
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	55
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
ANGERS LOIRE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3098866.00	4564244.00	824.32	1006.78

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	941.65	939.00
2	Produit des impositions directes/population	558.46	500.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	977.60	1125.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	439.52	283.00
5	Encours de dette/population	1198.26	874.00
6	DGF/population	117.11	153.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.5679	0.5630
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.0424	0.9100
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.4495	0.2520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.2257	0.7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 072 534,16	5 425 720,06
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 646 814,10
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	6 072 534,16	6 072 534,16

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 202 314,51	3 786 886,07
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 524 460,49	858 372,37
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 81 516,56
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 726 775,00	4 726 775,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	10 799 309,16	10 799 309,16

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 263 926,33	0,00	1 270 701,00	1 270 701,00	1 270 701,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 015 000,00	0,00	2 940 018,16	2 940 018,16	2 940 018,16
014	Atténuations de produits	286 363,00	0,00	280 207,00	280 207,00	280 207,00
65	Autres charges de gestion courante	493 061,00	0,00	453 887,00	453 887,00	453 887,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 058 350,33	0,00	4 944 813,16	4 944 813,16	4 944 813,16
66	Charges financières	235 300,00	0,00	225 300,00	225 300,00	225 300,00
67	Charges exceptionnelles	54 401,00	0,00	6 050,00	6 050,00	6 050,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	43 190,80		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 391 242,13	0,00	5 226 163,16	5 226 163,16	5 226 163,16
023	Virement à la section d'investissement (5)	594 000,00		656 171,00	656 171,00	656 171,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	190 200,00		190 200,00	190 200,00	190 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		784 200,00		846 371,00	846 371,00	846 371,00
TOTAL		6 175 442,13	0,00	6 072 534,16	6 072 534,16	6 072 534,16
+						
						D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
=						
						TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
						6 072 534,16

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	95 550,04	0,00	74 499,06	74 499,06	74 499,06
70	Produits services, domaine et ventes div	481 794,00	0,00	510 544,00	510 544,00	510 544,00
73	Impôts et taxes	3 585 412,00	0,00	3 629 450,00	3 629 450,00	3 629 450,00
74	Dotations et participations	942 676,00	0,00	969 150,00	969 150,00	969 150,00
75	Autres produits de gestion courante	237 308,00	0,00	230 312,00	230 312,00	230 312,00
Total des recettes de gestion courante		5 342 740,04	0,00	5 413 955,06	5 413 955,06	5 413 955,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 700,00	0,00	11 765,00	11 765,00	11 765,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 345 440,04	0,00	5 425 720,06	5 425 720,06	5 425 720,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 345 440,04	0,00	5 425 720,06	5 425 720,06	5 425 720,06
+						
						R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
=						
						TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
						6 072 534,16

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	846 371,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2020

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	115 215,13	0,00	222 430,00	222 430,00	222 430,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 578 322,34	1 296 971,76	2 219 385,00	2 219 385,00	3 516 356,76
	Total des dépenses d'équipement	2 693 537,47	1 296 971,76	2 441 815,00	2 441 815,00	3 738 786,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	471 200,00	0,00	480 000,00	480 000,00	480 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 810,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00
	Total des dépenses financières	483 010,00	0,00	540 500,00	540 500,00	540 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	507 783,64	227 488,73	219 999,51	219 999,51	447 488,24
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 684 331,11	1 524 460,49	3 202 314,51	3 202 314,51	4 726 775,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 684 331,11	1 524 460,49	3 202 314,51	3 202 314,51	4 726 775,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 726 775,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	434 800,00	858 372,37	27 568,00	27 568,00	885 940,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	954 432,13	0,00	1 875 875,00	1 875 875,00	1 875 875,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 414 087,13	858 372,37	1 903 443,00	1 903 443,00	2 761 815,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	104 000,00	0,00	114 000,51	114 000,51	114 000,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	190 055,64	0,00	584 571,56	584 571,56	584 571,56
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	351 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	645 679,64	0,00	698 572,07	698 572,07	698 572,07
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	594 200,36	0,00	338 500,00	338 500,00	338 500,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 653 967,13	858 372,37	2 940 515,07	2 940 515,07	3 798 887,44
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	594 000,00		656 171,00	656 171,00	656 171,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	190 200,00		190 200,00	190 200,00	190 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	784 200,00		846 371,00	846 371,00	846 371,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	3 438 167,13	858 372,37	3 786 886,07	3 786 886,07	4 645 258,44
					+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)				81 516,56	
					=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 726 775,00	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	846 371,00
--	-------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 270 701,00		1 270 701,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 940 018,16		2 940 018,16
014	Atténuations de produits	280 207,00		280 207,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	453 887,00		453 887,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	225 300,00	0,00	225 300,00
67	Charges exceptionnelles	6 050,00	0,00	6 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	190 200,00	190 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		656 171,00	656 171,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 226 163,16	846 371,00	6 072 534,16

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 072 534,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 500,00	0,00	9 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	480 000,00	0,00	480 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 516 356,76		3 516 356,76
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	222 430,00	0,00	222 430,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	447 488,24	0,00	447 488,24
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	51 000,00		51 000,00
Dépenses d'investissement – Total		4 726 775,00	0,00	4 726 775,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 726 775,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 499,06		74 499,06
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	510 544,00		510 544,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 629 450,00		3 629 450,00
74	Dotations et participations	969 150,00		969 150,00
75	Autres produits de gestion courante	230 312,00	0,00	230 312,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 765,00	0,00	11 765,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 425 720,06	0,00	5 425 720,06

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	646 814,10
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 072 534,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	114 000,51	0,00	114 000,51
13	Subventions d'investissement	885 940,37	0,00	885 940,37
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 875 875,00	0,00	1 875 875,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		190 200,00	190 200,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	338 500,00	0,00	338 500,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		656 171,00	656 171,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 214 315,88	846 371,00	4 060 686,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	81 516,56
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	584 571,56
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 726 775,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 263 926,33	1 270 701,00	1 270 701,00
60611	Eau et assainissement	14 700,13	16 000,00	16 000,00
60612	Energie - Electricité	165 000,00	160 000,00	160 000,00
60621	Combustibles	2 250,00	2 250,00	2 250,00
60622	Carburants	19 100,00	19 100,00	19 100,00
60623	Alimentation	9 510,00	8 200,00	8 200,00
60624	Produits de traitement	50,00	100,00	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 128,00	1 055,00	1 055,00
60631	Fournitures d'entretien	10 700,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 108,00	15 055,00	15 055,00
60636	Vêtements de travail	6 020,00	7 420,00	7 420,00
6064	Fournitures administratives	14 181,00	21 396,00	21 396,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	13 692,00	13 700,00	13 700,00
6067	Fournitures scolaires	20 913,00	20 856,00	20 856,00
6068	Autres matières et fournitures	58 300,00	51 900,00	51 900,00
611	Contrats de prestations de services	353 838,00	331 120,00	331 120,00
6135	Locations mobilières	94 200,00	88 200,00	88 200,00
61521	Entretien terrains	21 800,00	25 750,00	25 750,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	72 292,00	72 292,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 500,00	12 800,00	12 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	31 500,00	28 000,00	28 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	200,00	200,00	200,00
61524	Entretien bois et forêts	3 600,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 300,00	17 500,00	17 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 025,00	11 500,00	11 500,00
6156	Maintenance	52 968,00	64 423,00	64 423,00
6161	Multirisques	30 000,00	31 000,00	31 000,00
617	Etudes et recherches	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6182	Documentation générale et technique	6 420,00	5 105,00	5 105,00
6184	Versements à des organismes de formation	18 980,00	17 942,00	17 942,00
6226	Honoraires	47 720,00	62 350,00	62 350,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	1 020,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 420,00	20 010,00	20 010,00
6236	Catalogues et imprimés	2 199,20	600,00	600,00
6237	Publications	5 600,00	6 160,00	6 160,00
6251	Voyages et déplacements	5 769,00	4 930,00	4 930,00
6261	Frais d'affranchissement	10 502,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	28 382,00	27 975,00	27 975,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 474,00	11 935,00	11 935,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	11 950,00	24 995,00	24 995,00
6288	Autres services extérieurs	8 732,00	12 232,00	12 232,00
63512	Taxes foncières	30 550,00	24 000,00	24 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	425,00	900,00	900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 900,00	4 900,00	4 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 015 000,00	2 940 018,16	2 940 018,16
6218	Autre personnel extérieur	3 051,00	6 803,00	6 803,00
6331	Versement de transport	34 846,00	34 110,00	34 110,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 721,00	8 535,00	8 535,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	30 080,00	29 432,00	29 432,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 478 411,00	1 515 488,16	1 515 488,16
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	43 065,00	41 398,00	41 398,00
64118	Autres indemnités titulaires	340 397,00	316 731,00	316 731,00
64131	Rémunérations non tit.	193 833,00	126 318,00	126 318,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	330 707,00	311 231,00	311 231,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	431 754,00	442 601,00	442 601,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 695,00	5 158,00	5 158,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	73 779,00	67 835,00	67 835,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 194,00	5 385,00	5 385,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	20 855,00	19 537,00	19 537,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 447,00	8 783,00	8 783,00
6488	Autres charges	2 165,00	673,00	673,00
014	Atténuations de produits	286 363,00	280 207,00	280 207,00
7391172	Dégrèv't taxe habitat° sur logements vaca	353,00	500,00	500,00
739211	Attributions de compensation	286 010,00	279 707,00	279 707,00
65	Autres charges de gestion courante	493 061,00	453 887,00	453 887,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6531	Indemnités	93 000,00	93 000,00	93 000,00
6532	Frais de mission	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	6 800,00	6 800,00	6 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 400,00	7 400,00
6535	Formation	1 860,00	2 000,00	2 000,00
65372	Cotis. fonds financi alloc. fin mandat	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	41 000,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	21 976,00	9 405,00	9 405,00
657362	Subv. fonct. CCAS	86 000,00	86 000,00	86 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	38 000,00	42 600,00	42 600,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	174 320,00	177 532,00	177 532,00
65888	Autres	20 555,00	21 600,00	21 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 058 350,33	4 944 813,16	4 944 813,16
66	Charges financières (b)	235 300,00	225 300,00	225 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	220 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	5 000,00	5 000,00
666	Pertes de change	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6688	Autres	300,00	300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	54 401,00	6 050,00	6 050,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50,00	50,00	50,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	53 431,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	920,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	43 190,80	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 391 242,13	5 226 163,16	5 226 163,16
023	Virement à la section d'investissement	594 000,00	656 171,00	656 171,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	190 200,00	190 200,00	190 200,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	190 200,00	190 200,00	190 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		784 200,00	846 371,00	846 371,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		784 200,00	846 371,00	846 371,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 175 442,13	6 072 534,16	6 072 534,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 072 534,16
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	5 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	95 550,04	74 499,06	74 499,06
6419	Remboursements rémunérations personnel	90 000,04	69 999,06	69 999,06
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 050,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	481 794,00	510 544,00	510 544,00
7022	Coupes de bois	500,00	400,00	400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 750,00	8 500,00	8 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 875,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 400,00	3 400,00	3 400,00
70631	Redevances services à caractère sportif	5,00	1 505,00	1 505,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 700,00	2 700,00	2 700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	228 000,00	260 000,00	260 000,00
7078	Autres marchandises	36 500,00	36 500,00	36 500,00
70841	Mise à displo personnel B.A. , régies	18 350,00	18 350,00	18 350,00
70845	Mise à displo personnel communes du GFP	33 000,00	37 000,00	37 000,00
70846	Mise à displo personnel GFP rattachement	132 799,00	132 799,00	132 799,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	14 915,00	9 390,00	9 390,00
73	Impôts et taxes	3 585 412,00	3 629 450,00	3 629 450,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 073 867,00	3 100 000,00	3 100 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	195 374,00	192 000,00	192 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	110 984,00	110 000,00	110 000,00
7333	Taxes funéraires	1 087,00	650,00	650,00
7336	Droits de place	2 600,00	2 600,00	2 600,00
7338	Autres taxes	1 500,00	4 200,00	4 200,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	200 000,00	220 000,00	220 000,00
74	Dotations et participations	942 676,00	969 150,00	969 150,00
7411	Dotation forfaitaire	490 849,00	480 000,00	480 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	83 241,00	80 000,00	80 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	93 226,00	90 000,00	90 000,00
744	FCTVA	1 840,00	2 000,00	2 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	335,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	12 535,00	10 600,00	10 600,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	1 100,00	1 100,00
7478	Participat° Autres organismes	1 800,00	1 200,00	1 200,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	350,00	150,00	150,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 000,00	98 000,00	98 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	77 500,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	170 000,00	206 100,00	206 100,00
75	Autres produits de gestion courante	237 308,00	230 312,00	230 312,00
752	Revenus des immeubles	229 893,00	223 312,00	223 312,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	415,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	7 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 342 740,04	5 413 955,06	5 413 955,06
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 700,00	11 765,00	11 765,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	9 165,00	9 165,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	200,00	100,00	100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 345 440,04	5 425 720,06	5 425 720,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 345 440,04	5 425 720,06	5 425 720,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	646 814,10

+

=

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 072 534,16

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III
				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	115 215,13	222 430,00	222 430,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	51 515,13	122 730,00	122 730,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	14 700,00	14 700,00	14 700,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	49 000,00	85 000,00	85 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	5 150,00	2 116,00	2 116,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	6 382,00	18 035,00	18 035,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	15 412,09	17 750,00	17 750,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	90 710,83	29 371,00	29 371,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	18 200,00	20 000,00	20 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	42 664,63	45 045,00	45 045,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	1 250,00	4 626,00	4 626,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	11 060,83	0,00	0,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	5 575,00	26 250,00	26 250,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	0,00	0,00	0,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	1 338,43	0,00	0,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	37 701,34	0,00	0,00
136	Opération d'équipement n° 136 (5)	9 791,74	9 830,00	9 830,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	1 336 191,20	1 272 600,00	1 272 600,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	22 972,61	3 200,00	3 200,00
154	Opération d'équipement n° 154 (5)	20 000,00	480,00	480,00
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	4 266,66	0,00	0,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	6 890,14	5 826,00	5 826,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	2 064,99	0,00	0,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	16 134,27	41 375,00	41 375,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	5 944,54	0,00	0,00
180	Opération d'équipement n° 180 (5)	45 740,00	7 000,00	7 000,00
182	Opération d'équipement n° 182 (5)	75 905,65	57 185,00	57 185,00
184	Opération d'équipement n° 184 (5)	16 592,99	12 000,00	12 000,00
193	Opération d'équipement n° 193 (5)	109 086,00	0,00	0,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	21 180,00	0,00	0,00
202	Opération d'équipement n° 202 (5)	37 710,00	50 000,00	50 000,00
203	Opération d'équipement n° 203 (5)	158 550,00	72 296,00	72 296,00
204	Opération d'équipement n° 204 (5)	15 000,00	275 000,00	275 000,00
205	Opération d'équipement n° 205 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
206	Opération d'équipement n° 206 (5)	0,00	12 000,00	12 000,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	65 521,00	15 900,00	15 900,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	58 000,00	7 000,00	7 000,00
79	Opération d'équipement n° 79 (5)	301 000,00	184 500,00	184 500,00
91	Opération d'équipement n° 91 (5)	14 335,40	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 693 537,47	2 441 815,00	2 441 815,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	9 500,00	9 500,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	9 500,00	9 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	471 200,00	480 000,00	480 000,00
1641	Emprunts en euros	384 000,00	392 000,00	392 000,00
1643	Emprunts en devises	26 200,00	27 000,00	27 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	61 000,00	61 000,00	61 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 810,00	51 000,00	51 000,00
Total des dépenses financières		483 010,00	540 500,00	540 500,00
458111	VOIRIE FONCTIONNEMENT (6)	124 664,36	132 999,51	132 999,51
458112	VOIRIE INVESTISSEMENT (6)	383 119,28	87 000,00	87 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		507 783,64	219 999,51	219 999,51

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 684 331,11	3 202 314,51	3 202 314,51
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 684 331,11	3 202 314,51	3 202 314,51
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)		1 524 460,49	
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)		0,00	
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 726 775,00	

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	434 800,00	27 568,00	27 568,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	289 800,00	27 568,00	27 568,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1343	P.A.E. non transférable	145 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	954 432,13	1 875 875,00	1 875 875,00
1641	Emprunts en euros	954 432,13	1 875 875,00	1 875 875,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 855,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 855,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 414 087,13	1 903 443,00	1 903 443,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	294 055,64	698 572,07	698 572,07
10222	FCTVA	50 000,00	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement	54 000,00	54 000,51	54 000,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	190 055,64	584 571,56	584 571,56
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	351 624,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		645 679,64	698 572,07	698 572,07
458112	VOIRIE INVESTISSEMENT (5)	19 144,36	0,00	0,00
458211	VOIRIE FONCTIONNEMENT (5)	85 456,00	38 500,00	38 500,00
458212	VOIRIE INVESTISSEMENT (5)	489 600,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		594 200,36	338 500,00	338 500,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 653 967,13	2 940 515,07	2 940 515,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement	594 000,00	656 171,00	656 171,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	190 200,00	190 200,00	190 200,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 400,00	1 400,00	1 400,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	28 000,00	28 000,00	28 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	4 942,00	4 942,00	4 942,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	45 200,00	45 200,00	45 200,00
28051	Concessions et droits similaires	10 050,00	10 050,00	10 050,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 700,00	1 700,00	1 700,00
28152	Installations de voirie	120,00	120,00	120,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	560,00	560,00	560,00
281571	Matériel roulant	13 830,00	13 830,00	13 830,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	315,00	315,00	315,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 965,00	5 965,00	5 965,00
28182	Matériel de transport	33 757,00	33 757,00	33 757,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 176,00	23 176,00	23 176,00
28184	Mobilier	2 645,00	2 645,00	2 645,00
28188	Autres immo. corporelles	18 540,00	18 540,00	18 540,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		784 200,00	846 371,00	846 371,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		784 200,00	846 371,00	846 371,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 438 167,13	3 786 886,07	3 786 886,07
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (10)	858 372,37		
		+		
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	81 516,56		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 726 775,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE - F321

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	87 272,59	a 0,00	2 116,00	b 2 116,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	366,93	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	366,93	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 946,37	0,00	2 116,00	2 116,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 012,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 965,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	16 805,48	0,00	516,00	516,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 313,16	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 959,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 959,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 116,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : ECOLE C. PERRAULT - F211

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	66 735,87	a 0,00	18 035,00	b 18 035,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	65,79	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	65,79	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 835,86	0,00	18 035,00	18 035,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	2 326,00	2 326,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 975,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 524,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 336,24	0,00	12 709,00	12 709,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 834,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	33 459,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 374,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 035,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : ANCIENNE MAIRIE - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	61 512,92	a 13 704,00	17 750,00	b 17 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	488,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	488,34	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 375,64	13 704,00	17 750,00	17 750,00	0,00
2182	Matériel de transport	13 547,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 581,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	761,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 485,82	13 704,00	17 750,00	17 750,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 648,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 648,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 454,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : CENTRE CULTUREL - F33

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	526 293,41	a 3 381,97	29 371,00	b 29 371,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 330,09	0,00	4 040,00	4 040,00	0,00
2031	Frais d'études	5 661,20	0,00	4 040,00	4 040,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 668,89	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	347 193,53	0,00	25 331,00	25 331,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	32 276,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	122 044,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 844,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 804,75	0,00	500,00	500,00	0,00
2184	Mobilier	15 371,73	0,00	1 831,00	1 831,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	116 351,69	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	171 769,79	3 381,97	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	131 904,68	3 381,97	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 865,11	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.		0,00		0,00
1341	D.E.T.R. non transférable		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-32 752,97
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)
LIBELLE : VOIRIE URBAINE - F822

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	844 391,22	a 8 407,52	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 821,96	3 887,60	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 821,96	3 887,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 332,16	4 519,92	20 000,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 332,16	4 519,92	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	821 237,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	821 237,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 407,52
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)
LIBELLE : SERVICE TECHNIQUE - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	721 695,35	a 0,00	45 045,00	b 45 045,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	719 040,79	0,00	45 045,00	45 045,00	0,00
21571	Matériel roulant	232 414,02	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	29 081,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	118 656,46	0,00	5 595,00	5 595,00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	125,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	314 784,96	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2184	Mobilier	3 463,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 514,60	0,00	9 450,00	9 450,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 654,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 654,56	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 045,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : ECOLE BELLE. MAT. - F211

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	106 853,91	a 0,00	4 626,00	b 4 626,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	207,47	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	207,47	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 455,10	0,00	4 626,00	4 626,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	4 201,00	4 201,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 632,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 350,13	0,00	300,00	300,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 472,00	0,00	125,00	125,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 191,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	78 191,34	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 626,00
---	------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)
LIBELLE : SALLE M. CHARRIER - F411

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	697 588,99	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 101,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 101,01	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	131 568,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	101 531,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 035,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 001,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	535 919,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	385 036,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 883,37	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1383	Subv non transf Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
16411			0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
2313	Constructions		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : STADE - F412

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	92 423,82	a 0,00	26 250,00	b 26 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 842,11	0,00	26 250,00	26 250,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	8 332,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	22 250,00	22 250,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 509,12	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 581,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 826,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	42 755,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 250,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)
LIBELLE : SALLE BELLEVUE - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 136,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 136,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 136,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1)
LIBELLE : SALLE GAILLARD - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	80 224,97	a 8,29	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 396,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 396,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 828,21	8,29	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	61 814,12	8,29	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 014,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8,29
---	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : CIMETIERES - F026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	45 970,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 578,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 517,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	61,34	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 754,30	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	32 214,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 539,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 637,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 637,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 136 (1)
LIBELLE : SALLE GDS MOULINS - F411

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	67 368,95	a 1 079,37	9 830,00	b 9 830,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 692,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 692,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 140,93	0,00	9 830,00	9 830,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	9 830,00	9 830,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 140,93	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 535,62	1 079,37	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	35 535,62	1 079,37	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 909,37
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : ECOLE BELL. PRIM. - F212

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	313 654,49	a 751 214,50	1 272 600,00	b 1 272 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	177 061,56	69 926,95	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	173 597,78	69 926,95	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 463,78	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 638,15	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 819,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	3 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 207,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 761,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	13 088,35	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 908,92	0,00	100,00	100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	96 954,78	681 287,55	1 270 000,00	1 270 000,00	0,00
2313	Constructions	93 146,24	681 287,55	1 270 000,00	1 270 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 808,54	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 786 572,37	d 0,00
13	Subventions d'investissement	786 572,37	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	354 315,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	149 900,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	282 357,37	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 237 242,13
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : ECOLE M. CURIE - F212

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	127 402,26	a 15 642,27	3 200,00	b 3 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	252,47	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	252,47	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 755,72	2 675,21	3 200,00	3 200,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	57 557,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	930,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 291,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	14 812,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 163,18	2 675,21	3 200,00	3 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 394,07	12 967,06	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	33 394,07	12 967,06	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 842,27
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 154 (1)
LIBELLE : ATELIER MUNICIPAL - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	148 966,45	a 0,00	480,00	b 480,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 239,74	0,00	480,00	480,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	480,00	480,00	0,00
2184	Mobilier	5 302,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 937,15	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	127 126,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	71 091,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	56 035,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-480,00
---	----------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159 (1)
LIBELLE : R. SCOLAIRE P. LEVESQ. - F251

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	56 681,75	a 545,22	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 656,83	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	21 805,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 851,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 024,92	545,22	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 692,14	545,22	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 332,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-545,22
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : MAISON DE L'ENFANCE - F64

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	23 210,32	a 5 881,31	5 826,00	b 5 826,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 615,44	0,00	5 826,00	5 826,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	5 826,00	5 826,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	649,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	610,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 355,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 594,88	5 881,31	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 594,88	5 881,31	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements		0,00		0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire		0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 707,31
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE - F111

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	102 015,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 808,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 808,13	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 124,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	706,84	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 417,41	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	79 082,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	56 179,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	22 903,77	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
1641	Emprunts en euros	0,00			0,00
166	Refinancement de dette	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00			0,00
2313	Constructions	0,00			0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 582 702,07	a 10 092,45	41 375,00	b 41 375,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	140 606,32	524,45	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	139 179,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	815,60	524,45	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	611,03	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	895 038,89	9 568,00	11 375,00	11 375,00	0,00
21311	Hôtel de ville	717 574,06	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 863,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	9 845,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	9 568,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 929,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	95 715,38	0,00	300,00	300,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 111,77	0,00	1 075,00	1 075,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 547 056,86	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	1 498 912,40	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	44 234,47	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 909,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 467,45
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : GITE D'ETAPE - F95

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	14 454,90	a 150,70	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 921,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 921,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 533,10	150,70	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 131,24	150,70	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	401,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150,70
---	----------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 180 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC - F814

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	93 932,03	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 932,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	93 932,03	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 000,00
---	------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 182 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	264 095,85	a 15 658,26	57 185,00	b 57 185,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	96 450,79	0,00	26 340,00	26 340,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	96 450,79	0,00	26 340,00	26 340,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	167 645,06	15 658,26	30 845,00	30 845,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	167 645,06	15 658,26	30 845,00	30 845,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 843,26
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 184 (1)
LIBELLE : SECURITE INCENDIE - F811

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	33 349,86	a 12 356,12	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 349,86	12 356,12	12 000,00	12 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	33 349,86	12 356,12	12 000,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 356,12
---	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 193 (1)
LIBELLE : AMENAGEM. LA BOUZANNE - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	83 175,60	a 49 079,40	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 320,60	49 079,40	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	58 320,60	49 079,40	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-49 079,40
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : PLAN PAYSAGE - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	29 700,00	a 9 290,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 700,00	9 290,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 700,00	9 290,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 15 000,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	15 000,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	15 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	5 710,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202 (1)
LIBELLE : OAP CENTRE - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	48 210,00	a 1 440,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	48 210,00	1 440,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	48 210,00	1 440,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 440,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 203 (1)
LIBELLE : ESPACES NATURELS SENSIBLES - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	19 472,41	a 108 208,26	72 296,00	b 72 296,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 118,27	6 600,00	20 750,00	20 750,00	0,00
2031	Frais d'études	1 620,00	6 600,00	20 750,00	20 750,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 498,27	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 354,14	101 608,26	34 546,00	34 546,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	34 546,00	34 546,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	16 354,14	101 608,26	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	52 200,00	d	16 380,00
13	Subventions d'investissement		52 200,00		16 380,00
1322	Subv. non transf. Régions		11 600,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements		17 400,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.		23 200,00		16 380,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-111 924,26
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 204 (1)
LIBELLE : ESPACE INTERGENERATIONNEL - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 15 000,00	275 000,00	b 275 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 000,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	15 000,00	45 000,00	45 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-290 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 205 (1)
LIBELLE : MOBILITES - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00			0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1)
LIBELLE : ZONES HUMIDES - F824

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00			0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS ENV. - F823

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	542 465,59	a 8 533,96	15 900,00	b 15 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	80 081,30	5 675,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	79 822,20	5 675,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	259,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	327 913,97	2 858,96	10 900,00	10 900,00	0,00
2111	Terrains nus	53 141,43	208,60	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	87 288,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 192,03	2 650,36	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	66 128,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 363,44	0,00	0,00	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	11 449,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	78 349,90	0,00	9 900,00	9 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	134 470,32	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	27 283,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	107 187,32	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	4 600,00	d
13	Subventions d'investissement	4 600,00	11 188,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 600,00	11 188,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 645,96
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1)
LIBELLE : CAMPING - F95

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	219 702,07	a 56 788,12	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 053,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 053,01	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	217 649,06	56 788,12	7 000,00	7 000,00	0,00
2313	Constructions	173 557,68	56 788,12	7 000,00	7 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	44 091,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-63 788,12
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 79 (1)
LIBELLE : BRANCHEM. ASS. - F811

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	122 552,90	a 200 000,00	184 500,00	b 184 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	478,40	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
2031	Frais d'études	478,40	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 563,66	200 000,00	180 000,00	180 000,00	0,00
2118	Autres terrains	699,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	864,00	200 000,00	180 000,00	180 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 510,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	750,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	119 760,17	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-384 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91 (1)
LIBELLE : BATIMENTS DIVERS - F020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	66 905,93	a 10 510,04	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 249,25	7 349,40	6 000,00	6 000,00	0,00
2031	Frais d'études	32 077,23	7 349,40	6 000,00	6 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 172,02	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 418,74	1 624,64	14 000,00	14 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	351,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	1 025,64	5 000,00	5 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 070,00	599,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 997,12	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 237,94	1 536,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 400,74	1 536,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	837,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 510,04
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)											A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	655 500	426 835	0	1 298 461	31 487	36 080	0	5 826	0	741 126	7 000	3 202 315
- Equipements municipaux (2)		426 835	0	1 298 461	31 487	36 080	0	5 826	0	383 696	7 000	2 219 385
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	137 430	0	222 430
- Opérations financières	655 500											655 500
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	655 500	426 835	0	1 298 461	31 487	36 080	0	5 826	0	741 126	7 000	3 202 315
RAR N-1 et reports	31 940	55 405	0	766 857	3 382	1 625	0	5 881	0	602 432	56 939	1 524 460
Total cumulé dépenses d'investissement	687 440	482 240	0	2 065 318	34 869	37 705	0	11 707	0	1 343 557	63 939	4 726 775
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 420 818	0	0	0	0	0	0	0	0	366 068	0	3 786 886
RAR N-1 et reports	98 917	0	0	786 572	0	0	0	0	0	54 400	0	939 889
Total cumulé recettes d'investissement	3 519 735	0	0	786 572	0	0	0	0	0	420 468	0	4 726 775

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 243 764	1 359 954	9 120	1 151 357	532 479	120 304	218 340	239 476	60 471	1 128 112	9 158	6 072 534
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 243 764	1 359 954	9 120	1 151 357	532 479	120 304	218 340	239 476	60 471	1 128 112	9 158	6 072 534
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 382 772	160 103	126 272	280 018	28 887	7 238	209 041	50	15 735	182 734	32 870	5 425 720
RAR N-1 et reports	646 814	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	646 814
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 029 586	160 103	126 272	280 018	28 887	7 238	209 041	50	15 735	182 734	32 870	6 072 534

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE													IV
													A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagé et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		687 440	482 240	0	2 065 318	34 869	37 705	0	11 707	0	1 343 557	63 939	4 726 775
Dépenses réelles		687 440	482 240	0	2 065 318	34 869	37 705	0	11 707	0	1 343 557	63 939	4 726 775
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020 Dépenses imprévues		51 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 000
10 Dotations, fonds divers et réserves		9 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 500
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		480 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480 000
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		85 000	0	0	0	0	0	0	0	0	137 430	0	222 430
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		46 168	482 240	0	2 065 318	34 869	37 705	0	11 707	0	774 411	63 939	3 516 357
101 MEDIATHEQUE - F321		0	0	0	0	2 116	0	0	0	0	0	0	2 116
107 ECOLE C. PERRAULT - F211		0	0	0	18 035	0	0	0	0	0	0	0	18 035
111 ANCIENNE MAIRIE - F020		0	31 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 454
113 CENTRE CULTUREL - F33		0	0	0	0	32 753	0	0	0	0	0	0	32 753
121 VOIRIE URBAINE - F822		0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 408	0	28 408
122 SERVICE TECHNIQUE - F020		30 000	15 045	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 045
124 ECOLE BELLE. MAT. - F211		0	0	0	4 626	0	0	0	0	0	0	0	4 626
126 SALLE M. CHARRIER - F411		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
127 STADE - F412		0	0	0	0	0	26 250	0	0	0	0	0	26 250
129 SALLE GAILLARD - F020		0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
133 CIMETIERES - F026		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
136 SALLE GDS MOULINS - F411		0	0	0	0	0	10 909	0	0	0	0	0	10 909
142 ECOLE BELL. PRIM. - F212		0	0	0	2 023 815	0	0	0	0	0	0	0	2 023 815
146 ECOLE M. CURIE - F212		0	0	0	18 842	0	0	0	0	0	0	0	18 842
154 ATELIER MUNICIPAL - F020		0	480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
159	R. SCOLAIRE P. LEVESQ. - F251	0	0	0	0	0	545	0	0	0	0	0	545
163	MAISON DE L'ENFANCE - F64	0	0	0	0	0	0	0	11 707	0	0	0	11 707
164	GENDARMERIE - F111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
167	HOTEL DE VILLE - F020	9 568	41 899	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 467
170	GITE D'ETAPE - F95	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151	151
180	ECLAIRAGE PUBLIC - F814	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000	0	7 000
182	INFORMATIQUE - F020	0	72 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 843
184	SECURITE INCENDIE - F811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 356	0	24 356
193	AMENAGEM. LA BOUZANNE - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 079	0	49 079
201	PLAN PAYSAGE - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 290	0	9 290
202	OAP CENTRE - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 440	0	51 440
203	ESPACES NATURELS SENSIBLES - F824	6 600	0	0	0	0	0	0	0	0	173 904	0	180 504
204	ESPACE INTERGENERATIONNEL - F020	0	290 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	290 000
205	MOBILITES - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
206	ZONES HUMIDES - F824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000	0	12 000
54	ESPACES VERTS ENV. - F823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 434	0	24 434
63	CAMPING - F95	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 788	63 788
79	BRANCHEM. ASS. - F811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	384 500	0	384 500
91	BATIMENTS DIVERS - F020	0	30 510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 510
Opérations pour compte de tiers		15 772	0	0	0	0	0	0	0	0	431 716	0	447 488
458111	VOIRIE FONCTIONNEMENT	797	0	0	0	0	0	0	0	0	162 944	0	163 740
458112	VOIRIE INVESTISSEMENT	14 976	0	0	0	0	0	0	0	0	268 772	0	283 748
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES												
Total recettes investissement	3 438 218	0	0	786 572	0	0	0	0	0	420 468	0	4 645 258
Recettes réelles	2 591 847	0	0	786 572	0	0	0	0	0	420 468	0	3 798 887
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	698 572	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	698 572
13 Subventions d'investissement	17 400	0	0	786 572	0	0	0	0	0	81 968	0	885 940
16 Emprunts et dettes assimilées	1 875 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 875 875
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	338 500	0	338 500
458112	VOIRIE INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458211	VOIRIE FONCTIONNEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 500	0	38 500
458212	VOIRIE INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
	<i>Recettes d'ordre</i>	846 371	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	846 371
021	Virement de la sect° de fonctionnement	656 171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	656 171
040	Opérat° ordre transfert entre sections	190 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190 200
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	1 243 764	1 359 954	9 120	1 151 357	532 479	120 304	218 340	239 476	60 471	1 128 112	9 158	6 072 534	
Dépenses réelles	397 393	1 359 954	9 120	1 151 357	532 479	120 304	218 340	239 476	60 471	1 128 112	9 158	5 226 163	
011	Charges à caractère général	116 011	147 413	9 120	319 254	93 711	62 174	24 843	214 187	56 799	219 032	8 158	1 270 701
012	Charges de personnel, frais assimilés	32	1 094 691	0	736 335	376 638	38 956	69 697	29	3 672	619 968	0	2 940 018
014	Atténuations de produits	0	500	0	0	0	0	0	0	0	279 707	0	280 207
022	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	5 000	112 350	0	95 768	62 130	19 174	123 800	25 260	0	9 405	1 000	453 887
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	225 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 300
67	Charges exceptionnelles	1 050	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 050
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	846 371	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	846 371
023	Virement à la section d'investissement	656 171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	656 171
042	Opérat° ordre transfert entre sections	190 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190 200
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
-----------------	----------------	--	---	--	---	----------------------	------------------------------------	--	----------------------	-----------------------	---	------------------------------------	--------------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement	4 382 772	160 103	126 272	280 018	28 887	7 238	209 041	50	15 735	182 734	32 870	5 425 720	
Recettes réelles	4 382 772	160 103	126 272	280 018	28 887	7 238	209 041	50	15 735	182 734	32 870	5 425 720	
013 Atténuations de charges	307	42 438	3 900	8 218	14 712	238	241	0	30	4 415	0	74 499	
70 Produits des services, du domaine, vente	400	70 595	0	260 000	3 400	0	2 700	0	4 150	169 299	0	510 544	
73 Impôts et taxes	3 622 000	650	0	0	100	0	0	0	0	6 700	0	3 629 450	
74 Dotations et participations	750 150	1 100	0	11 800	0	0	206 100	0	0	0	0	969 150	
75 Autres produits de gestion courante	7 415	42 050	122 372	0	7 000	7 000	0	50	11 555	0	32 870	230 312	
76 Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77 Produits exceptionnels	2 500	3 270	0	0	3 675	0	0	0	0	0	2 320	0	11 765
78 Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042 Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043 Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													IV
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 594 153,08									
1641 Emprunts en euros (total)					8 277 153,08									
0680573	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/01/2006	436 601,10	R		2,330	2,330	EUR	T	P	N	A-1
20051-0661870/114	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/07/2006	130 000,00	R		2,280	2,280	EUR	A	P	N	A-1
20052-MIN233614/115	DEXIA - CREDIT LOCAL			01/11/2006	300 000,00	R		3,170	3,170	EUR	A	P	N	B-2
20053-0680561/117	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/10/2005	400 000,00	F		3,640	3,640	EUR	S	P	N	A-1
20061-6987142/119	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/12/2006	416 000,00	F		4,260	4,260	EUR	T	P	N	A-1
20062-MON243424/120	DEXIA - CREDIT LOCAL			01/04/2007	247 000,00	V		3,800	3,800	EUR	T	P	N	A-1
20092-7617803/124	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/03/2010	190 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
20101-7712537/125	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/06/2011	251 500,00	F		3,830	3,830	EUR	A	P	N	A-1
20111-1208752/201	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.			01/01/2013	358 000,00	F		4,510	4,510	EUR	A	P	N	A-1
20121-87120272/129	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/09/2013	600 000,00	F		4,880	4,880	EUR	A	P	N	A-1
20122-87120271/130	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE			25/09/2013	1 173 543,11	F		4,880	4,880	EUR	A	P	N	A-1
20142-136	CAISSE EPARGNE PAYS DE LOIRE	02/12/2014		15/04/2015	147 000,00	F		2,880	2,880	EUR	T	C	N	A-1
BFT/CA-LT050251	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/02/2006	875 000,00	F		4,390	4,390	EUR	A	C	N	A-1
CDC-4465-5028723	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.			01/02/2015	869 500,00	F	LIVRET A	2,250	2,250	EUR	A	P	N	A-1
CDC-58883-5169447	CDC	15/12/2016		01/01/2018	292 550,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
CM-00020089306	CREDIT MUTUEL	01/12/2016		05/03/2017	458 000,00	F		1,750	1,750	EUR	T	P	N	A-1
CRCAM-00063019330	C.R.C.A.M.			15/03/2010	140 000,00	F		4,270	4,270	EUR	A	P	N	A-1
CRCAM-00070814767	C.R.C.A.M.			22/03/2011	284 000,00	F		3,690	3,690	EUR	A	P	N	A-1
CRCAM-10000052439	C.R.C.A.M.			21/02/2014	143 600,00	F		3,770	3,770	EUR	A	P	N	A-1

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
CRCAM-10000341644	CRCAM			16/08/2016	94 858,87	F		1,200	1,200	EUR	T	C	N	A-1
CRCAM-10000695538	C.R.C.A.M.			15/01/2019	110 000,00	F		1,300	1,300	EUR	A	P	N	A-1
CRCAM-70001141935	C.R.C.A.M.			30/01/2004	360 000,00	F		4,520	4,520	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					655 000,00									
CRCAM-96364902597	C.R.C.A.M.			26/02/2009	655 000,00	R		1,810	1,810	EUR	T	C	N	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 662 000,00									
20044-040196 /110	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/10/2004	366 000,00	R		4,360	4,360	EUR	A	C	N	A-1
20045-040197/112	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/10/2004	88 000,00	R		2,400	2,400	EUR	A	C	N	A-1
20046-040195/113	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/10/2004	708 000,00	R		2,400	2,400	EUR	A	C	N	A-1
20058-040194/111	BANQUE DE FINANCEMENT ET TRES			15/10/2004	500 000,00	R		2,300	2,300	EUR	A	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					10 594 153,08								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 650 373,26					479 226,09	201 089,67	0,00	94 697,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 457 316,26					392 101,09	184 102,06	0,00	84 237,04
0680573	N	0,00	A-1	152 885,86	5,99	R		2,330	24 022,43	0,00	0,00	0,00
20051-0661870/ 114	N	0,00	A-1	66 111,92	10,99	R		2,280	5 366,83	3 123,60	0,00	1 235,71
20052-MIN233614/115	N	0,00	B-2	161 012,13	10,99	R		3,170	12 455,55	5 189,15	0,00	782,51
20053-0680561/117	N	0,00	A-1	265 304,26	15,81	F		3,640	12 477,87	9 544,55	0,00	1 661,63
20061-6987142/119	N	0,00	A-1	253 806,03	11,97	F		4,260	16 575,57	10 549,67	0,00	140,36
20062-MON243424/120	N	0,00	A-1	78 304,06	11,99	V		3,800	14 326,05	926,83	0,00	279,55
20092-7617803/124	N	0,00	A-1	73 958,75	4,99	F		4,030	13 646,59	2 980,54	0,00	1 856,69
20101-7712537/ 125	N	0,00	A-1	186 566,98	15,99	F		3,830	8 665,51	7 145,52	0,00	3 501,45
20111-1208752/201	N	0,00	A-1	219 933,54	7,99	F		4,510	23 438,66	9 919,00	0,00	8 837,30
20121-87120272/129	N	0,00	A-1	450 920,37	12,99	F		4,880	25 651,98	22 371,66	0,00	5 552,57
20122-87120271/130	N	0,00	A-1	911 583,48	14,99	F		4,880	44 229,65	45 226,70	0,00	11 324,72
20142-136	N	0,00	A-1	119 070,00	20,28	F		2,880	5 880,00	3 365,71	0,00	679,14
BFT/CA-LT050251	N	0,00	A-1	560 000,00	9,99	F	LIVRET A	4,390	35 000,00	24 925,44	0,00	20 502,68
CDC-4465-5028723	N	0,00	A-1	748 770,01	24,99	F		2,250	26 190,56	13 103,48	0,00	13 337,42
CDC-58883-5169447	N	0,00	A-1	263 295,00	18,00	F		0,000	14 627,50	0,00	0,00	0,00
CM-00020089306	N	0,00	A-1	375 737,31	12,00	F		1,750	28 392,57	6 389,75	0,00	422,12
CRCAM-00063019330	N	0,00	A-1	81 832,16	9,99	F		4,270	6 731,00	3 494,23	0,00	2 538,73
CRCAM-00070814767	N	0,00	A-1	176 261,12	10,99	F		3,690	13 281,04	6 504,04	0,00	4 644,11
CRCAM-10000052439	N	0,00	A-1	92 867,29	8,99	F		3,770	8 861,31	3 501,10	0,00	2 718,37
CRCAM-10000341644	N	0,00	A-1	21 079,71	0,62	F		1,200	21 079,71	158,10	0,00	0,00
CRCAM-10000695538	N	0,00	A-1	101 470,42	11,00	F		1,300	8 640,46	1 319,12	0,00	1 156,51
CRCAM-70001141935	N	0,00	A-1	96 545,86	3,99	F		4,520	22 560,25	4 363,87	0,00	3 065,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		366 800,00				26 200,00	1 907,57	0,00	231,32	
CRCAM-96364902597	N	0,00	F-6	366 800,00	13,90	R		0,518	26 200,00	1 907,57	0,00	231,32

MAIRIE MURS-ERIGNE - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		826 257,00					60 925,00	15 080,04	0,00	10 229,62
20044-040196 /110	N	0,00	A-1	161 040,00	7,99	R		4,360	14 640,00	7 118,86	0,00	5 662,79
20045-040197/112	N	0,00	A-1	23 155,00	3,99	R		2,400	4 631,00	0,00	0,00	223,87
20046-040195/113	N	0,00	A-1	366 195,00	13,99	R		2,400	24 413,00	4 455,37	0,00	4 178,46
20058-040194/111	N	0,00	A-1	275 867,00	15,99	R		2,300	17 241,00	3 505,81	0,00	164,50
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 650 373,26					479 226,09	201 089,67	0,00	94 697,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
20052-MIN233614/115	DEXIA - CREDIT LOCAL	300 000,00	161 012,13	2	25,00				0,00	3,170	5 189,15	0,00	2,42	
TOTAL (B)		300 000,00	161 012,13						0,00		5 189,15	0,00	2,42	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
CRCAM-96364902597	C.R.C.A.M.	655 000,00	366 800,00	6	25,00				0,00	0,518	1 907,57	0,00	5,52	
TOTAL (F)		655 000,00	366 800,00						0,00		1 907,57	0,00	5,52	
TOTAL GENERAL		955 000,00	527 812,13						0,00		7 096,72	0,00	7,94	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	92,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 122 561,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	2,42	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	161 012,13	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						5,52
	Montant en euros						366 800,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.74 €	2005-12-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	APPAREILS DE LEVAGE-ASCENSEUR	20	09/12/2005
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	5	09/12/2005
L	COFFRE-FORT	20	09/12/2005
L	EQUIPEMENT DE GARAGES ET ATELIERS	15	09/12/2005
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	10	09/12/2005
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	15	09/12/2005
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	09/12/2005
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	09/12/2005
L	LOGICIELS	2	09/12/2005
L	MATERIEL CLASSIQUE	7	09/12/2005
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	5	09/12/2005
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	09/12/2005
L	MOBILIER	10	09/12/2005
L	VOITURES	5	09/12/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		540 500,00	I 540 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		480 000,00	480 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	392 000,00	392 000,00
1643	Emprunts en devises	27 000,00	27 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	61 000,00	61 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		60 500,00	60 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	9 500,00	9 500,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	51 000,00	51 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	540 500,00	1 524 460,49	0,00	2 064 960,49

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	960 371,51	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	114 000,51	114 000,51
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	54 000,51	54 000,51
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	846 371,00	846 371,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 400,00	1 400,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	28 000,00	28 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	4 942,00	4 942,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	45 200,00	45 200,00
28051	Concessions et droits similaires	10 050,00	10 050,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 700,00	1 700,00
28152	Installations de voirie	120,00	120,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	560,00	560,00
281571	Matériel roulant	13 830,00	13 830,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	315,00	315,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 965,00	5 965,00
28182	Matériel de transport	33 757,00	33 757,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 176,00	23 176,00
28184	Mobilier	2 645,00	2 645,00
28188	Autres immo. corporelles	18 540,00	18 540,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	656 171,00	656 171,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	960 371,51	858 372,37	81 516,56	584 571,56	2 484 832,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 064 960,49

Ressources propres disponibles	IV	2 484 832,00
Solde	V = IV - II (6)	419 871,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES														IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT														B1.1	

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 103 000,00	3 459 618,05										33 755,56	269 546,14	
ALTER CITES	2017	P	AMENAG. ZAC HAUTS DE MURS	LA BANQUE POSTALE	2 400 000,00	1 825 365,43	7,53	T	F		1,140	F		1,140	A-1	EUR	19 809,17	234 472,15
ANGERS LOIRE HABITAT	2018	P	7 LOGEMENTS LOCATIFS HAMEAU DES POETES	CAISSE DES DEPOTS	119 000,00	114 590,60	49,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EUR	643,09	2 085,64
ANGERS LOIRE HABITAT	2018	P	7 LOGEMENTS LOCATIFS HAMEAU DES POETES	CAISSE DES DEPOTS	631 000,00	611 424,95	39,00	A	R	LIVRET A	0,550	R	LIVRET A	0,550	A-1	EUR	3 392,69	14 224,30
PODELIHA	2016	P	6 LOGEMENTS DOMAINE DUBE	CAISSE DES DEPOTS	185 000,00	174 301,35	37,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EUR	2 353,07	3 662,93
PODELIHA	2016	P	6 LOGEMENTS DOMAINE LA DUBE	CAISSE DES DEPOTS	75 000,00	71 776,85	47,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EUR	968,99	1 103,52
PODELIHA	2016	P	6 LOGEMENTS DOMAINE LA DUBE	CAISSE DES DEPOTS	35 000,00	33 159,71	47,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EUR	182,38	620,19
PODELIHA	2016	P	6 LOGEMENTS DOMAINE LA DUBE	CAISSE DES DEPOTS	117 500,00	109 553,70	37,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EUR	602,55	2 677,96
PODELIHA	2016	P	2 LOGEMENTS RES LE HUTRAU	CAISSE DES DEPOTS	21 500,00	20 748,42	48,00	A	F	LIVRET A	0,550	F	LIVRET A	0,550	A-1	EUR	114,12	378,89
PODELIHA	2016	P	2 LOGEMENTS RES LE HUTRAU	CAISSE DES DEPOTS	101 500,00	96 936,39	38,00	A	F	LIVRET A	0,550	F	LIVRET A	0,550	A-1	EUR	533,15	2 300,64
PODELIHA	2016	P	5 LOGEMENTS RES LE HUTRAU	CAISSE DES DEPOTS	49 000,00	47 605,57	48,00	A	F	LIVRET A	1,350	F	LIVRET A	1,350	A-1	EUR	642,68	711,36

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	2016	P	5 LOGEMENTS RES LE HUTREAU	CAISSE DES DEPOTS	206 000,00	198 111,31	38,00	A	F	LIVRET A	1,350	F	LIVRET A	1,350	A-1	EUR	2 674,50	4 024,40
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS ROUTE DE NANTES	CAISSE DES DEPOTS	90 000,00	86 553,48	38,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EUR	1 168,47	1 758,23
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS RTE DE NANTES	CAISSE DES DEPOTS	37 500,00	36 063,95	38,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EUR	486,86	732,60
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS RTE DE NANTES	CAISSE DES DEPOTS	35 000,00	33 426,34	38,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EUR	183,84	793,33
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					10 000,00	9 550,39											52,53	226,66
PODELIHA	2017	P	4 LOGEMENTS RTE DE NANTES	CAISSE DES DEPOTS	10 000,00	9 550,39	38,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EUR	52,53	226,66
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 371 699,60	15 166 074,04											319 930,50	392 007,20
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	6 LOGEMENTS LE CLOS DES NOUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	359 000,00	263 665,08	22,74	A	F		2,900	F		2,900	A-1	EUR	7 919,13	9 150,86
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	85 000,00	69 011,43	35,08	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	2 533,72	1 095,67
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	285 000,00	200 504,23	20,08	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	7 075,63	7 180,05
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	2 LOGEMENTS 42 RTE DE NANTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	114 000,00	98 874,22	37,57	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	3 278,86	1 421,97
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	3 LOGEMENTS CLOS DE NOUES 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	79 000,00	68 518,14	37,57	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	2 272,19	985,40
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	3 LOGEMENTS CLOS DE NOUES 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	84 000,00	62 544,17	22,57	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	2 083,52	2 005,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUVEAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	260 000,00	224 085,01	36,74	A	F		3,400	F		3,400	A-1	EUR	7 618,89	3 266,74
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	200 000,00	173 008,75	37,49	A	F		3,400	F		3,400	A-1	EUR	6 168,39	1 390,66
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	500 000,00	370 493,33	22,74	A	F		3,400	F		3,400	A-1	EUR	13 283,50	9 505,27
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	15 LOGEMENTS 40 RTE CHOLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	820 000,00	606 924,47	22,15	A	F		3,250	F		3,250	A-1	EUR	20 997,10	13 829,18
ANGERS LOIRE HABITAT	2007	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	77 000,00	55 286,43	23,74	A	F		2,700	F		2,700	A-1	EUR	1 572,03	1 877,02
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	2 LOGEMENTS 42 RTE DE NANTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	129 000,00	109 174,29	32,99	A	R	LIVRET A	3,250	R	LIVRET A	1,750	A-1	EUR	1 910,55	1 894,13
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	15 LOGEMENTS 40 RTE CHOLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	285 000,00	221 118,89	37,15	A	F		2,750	F		2,750	A-1	EUR	8 481,96	1 296,41
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	11 LOGEMENTS CLOS DES NOUVEAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	557 000,00	391 862,55	20,08	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	13 828,51	14 032,59
ANGERS LOIRE HABITAT	2005	P	CONST. 18 LOGEM. RTE CHOLET	C.I.L. 49	87 360,00	87 360,00	0,00	A	F		1,020	F		1,020	A-1	EUR	891,07	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2005	P	AM. LOGEMENT 40 RTE CHOLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	107 000,00	89 828,82	36,49	A	F		2,950	F		2,950	A-1	EUR	2 701,43	1 446,32
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	3 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	24 000,00	19 693,26	31,32	A	F		0,950	F		0,950	A-1	EUR	188,63	540,07
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	9 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	75 000,00	61 541,56	31,32	A	F		0,950	F		0,950	A-1	EUR	589,48	1 687,72
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	9 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	511 000,00	433 731,92	31,32	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	8 081,61	10 306,01
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	9 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	151 000,00	135 303,91	41,32	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	2 518,60	2 195,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	3 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	42 000,00	36 581,65	41,32	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	386,89	706,39
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	11 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	136 000,00	110 919,68	35,08	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	4 053,96	1 753,06
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	7 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	288 000,00	202 614,80	20,08	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	7 150,11	7 255,63
ANGERS LOIRE HABITAT	2010	P	3 LOGEMENTS RUE ALOUETTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	140 000,00	115 335,43	31,32	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	1 220,88	3 113,76
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	7 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	74 000,00	60 353,43	35,08	A	F		3,450	F		3,450	A-1	EUR	2 205,83	953,87
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	1 LOGEMENT 12 RUE ST VINCENT	C.I.L. 49	13 720,00	5 336,48	9,99	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EUR	53,36	569,62
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	LOGEMENT 40 RTE DE CHOLET	C.I.L. 49	5 000,00	2 150,36	10,99	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EUR	21,50	205,53
ANGERS LOIRE HABITAT	2002	F	7 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	C.I.L. 49	31 258,00	31 258,00	11,99	A	F		1,250	F		1,250	A-1	EUR	390,73	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2003	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES	C.I.L. 49	97 950,00	97 950,00	23,99	A	R		1,250	R		1,250	A-1	EUR	1 224,38	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2008	P	LOGEMENTS RTE DE CHOLET	C.I.L. 49	99 840,00	99 840,00	0,00	A	F		0,930	F		0,930	A-1	EUR	1 248,00	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2008	P	8 LOGEMENTS 42 RTE NANTES	C.I.L. 49	97 000,00	97 000,00	24,01	A	F		0,600	F		0,600	A-1	EUR	582,00	0,00
ANGERS LOIRE HABITAT	2004	P	1 LOGEMENT 12 RUE ST VINCENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	52 300,00	27 242,36	35,66	A	F		2,950	F		2,950	A-1	EUR	1 313,84	727,80
ANGERS LOIRE HABITAT	2006	P	6 LOGEMENTS CLOS DES NOUES 2	C.I.L. 49	84 500,00	84 500,00	0,00	A	F		0,600	F		0,600	A-1	EUR	507,00	0,00
LA BUISSAIE -	2015	P	8 LOGEMENTS COLLECTIFS LA BUISSAIE	CREDIT MUTUEL	225 000,00	176 818,68	14,25	T	V	LIVRET A	1,860	V	LIVRET A	1,860	A-1	EUR	3 197,11	10 887,71
MAINE& LOIRE HABITAT	1996	P	CONST. 10 LOGEMENTS - 10065	CREDIT FONCIER	547 051,10	75 297,10	2,81	A	F		5,500	F		5,500	A-1	EUR	4 141,34	36 640,97

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	2005	P	5 LOGEMENTS 1 RUE R. NAUD	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	66 000,00	55 977,78	36,91	A	R		2,250	R		2,250	A-1	EUR	1 312,74	684,94
PODELIHA	2005	P	5 LOGEMENTS 1 RUE R. NAUD	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	150 000,00	106 642,92	21,91	A	R		2,250	R		2,250	A-1	EUR	2 517,96	3 270,45
PODELIHA	2006	P	4 LOGEMENTS 4 SQ. GDS MOULINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	250 000,00	188 547,03	22,82	A	R		3,750	R		3,750	A-1	EUR	7 948,24	4 583,06
PODELIHA	2006	P	1 LOGEMENT 12 RUE F. MENARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	60 000,00	44 492,00	22,41	A	R		2,750	R		2,750	A-1	EUR	1 299,41	1 027,78
PODELIHA	2006	P	6 LOGEMENTS 1TER RUE NAUD	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	205 459,20	187 837,44	26,00	A	F		1,400	F		1,400	A-1	EUR	2 629,72	6 039,15
PODELIHA	2008	P	2 LOGEMENTS LES CHATELIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	30 000,00	23 473,11	24,58	A	R		4,500	R		4,500	A-1	EUR	1 110,88	500,11
PODELIHA	2010	P	4 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	285 000,00	250 201,12	31,99	A	R		1,050	R		1,050	A-1	EUR	2 716,56	5 301,87
PODELIHA	2010	P	4 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	55 000,00	50 310,68	41,99	A	R		1,050	R		1,050	A-1	EUR	545,64	726,08
PODELIHA	2019	P	15 LOGEMENTS LES CLOSEAUX-0106	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	82 112,70	78 254,62	33,00	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	1 058,21	1 901,12
PODELIHA	2010	P	10 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	170 000,00	159 279,62	41,99	A	R		1,850	R		1,850	A-1	EUR	3 081,03	1 687,52
PODELIHA	2010	P	9 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	150 000,00	137 210,98	41,99	A	R		1,050	R		1,050	A-1	EUR	1 488,12	1 980,20
PODELIHA	2011	P	20 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 230 000,00	1 095 382,19	32,99	A	R		1,500	R		1,500	A-1	EUR	17 113,64	20 739,94
PODELIHA	1991	P	CONST. 6 LOGEMENTS - 10052	CAISSE DES DEPOTS	128 562,84	20 507,42	3,65	A	F		3,800	F		3,800	A-1	EUR	1 067,68	12 075,45
PODELIHA	2019	P	LOGEMENT 8 RUE F. MENARD - 00492	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	41 606,58	39 048,22	25,83	A	V		1,450	V		1,350	A-1	EUR	566,20	1 307,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	1991	P	CONST. 8 LOGEMENTS - 10051	CAISSE DES DEPOTS	170 566,89	24 229,97	3,39	A	F		3,800	F		3,800	A-1	EUR	1 350,10	16 023,41
PODELIHA	1986	P	CONST. 20 LOGEMENTS - 10036	CAISSE DES DEPOTS	8 140,78	525,20	3,86	A	F		4,500	F		4,500	A-1	EUR	26,32	390,05
PODELIHA	2019	P	12 LOGEMENTS LES CLOSEAUX - 0092	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	742 594,35	724 611,42	32,08	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EUR	9 781,88	18 253,53
PODELIHA	2010	P	3 LOGEMENTS LES CLOSEAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	195 000,00	162 275,59	26,99	A	R		1,800	R		1,800	A-1	EUR	3 017,46	3 980,17
PODELIHA	2011	P	21 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 530 000,00	1 376 980,02	32,99	A	R		1,850	R		1,850	A-1	EUR	26 683,68	23 732,23
PODELIHA	2010	P	21 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	370 000,00	346 667,40	41,99	A	R		1,850	R		1,850	A-1	EUR	6 705,78	3 672,82
PODELIHA	2011	P	9 LOGEMENTS ROUTE CHOLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	770 000,00	675 982,00	32,99	A	R		1,050	R		1,050	A-1	EUR	7 339,49	14 324,34
PODELIHA	2010	P	20 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	330 000,00	306 094,08	41,99	A	R		1,500	R		1,500	A-1	EUR	4 776,90	3 740,97
PODELIHA	2006	P	1 LOGEMENT 4 RUE F. MENARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	65 000,00	48 269,04	22,57	A	R		2,750	R		2,750	A-1	EUR	1 393,48	1 318,53
PODELIHA	2006	P	2 LOGEMENTS LES CHATELIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	152 000,00	115 112,41	22,41	A	R		3,250	R		3,250	A-1	EUR	3 911,51	2 926,83
PODELIHA	2011	P	CONST. 4 LOGEMENTS 83 RTE NANTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	65 756,00	58 116,71	39,91	A	F		1,550	F		1,550	A-1	EUR	908,77	1 246,21
PODELIHA	2010	P	CONST. 4 LOGEMENTS 83 RTE NANTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	191 551,00	161 778,01	29,91	A	F		1,550	F		1,550	A-1	EUR	2 530,95	4 705,53
PODELIHA	2010	P	CONST. 16 LOGEMENTS 83 RTE NANTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	253 660,00	230 859,67	39,91	A	R		2,350	R		2,350	A-1	EUR	5 572,38	2 757,62
PODELIHA	2011	P	CONST. 16 LOGEMENTS 83 RTE NANT	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	760 005,00	662 442,87	29,91	A	R		2,350	R		2,350	A-1	EUR	16 147,50	11 972,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA	2018	P	REHAB. 20 LOGEM. RUE R. NAUD - 01401	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	116 705,16	112 749,34	24,00	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	1 522,12	4 009,22
PODELIHA	2014	P	3 LOGEMENTS RTE SOULAINES	CAISSE DES DEPOTS	300 000,00	277 704,93	35,99	A	R	LIVRET A	1,600	R	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	4 445,22	5 766,90
PODELIHA	2014	P	3 LOGEMENTS RTE DE SOULAINES	CAISSE DES DEPOTS	95 000,00	89 836,78	45,99	A	R	LIVRET A	1,600	R	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	1 437,75	1 336,90
PODELIHA	2015	P	17 LOGEMENTS TREMUR (SAMO)	CAISSE DES DEPOTS	1 600 000,00	1 429 954,18	25,99	A	R	LIVRET A	1,680	R	LIVRET A	1,680	A-1	EUR	24 023,23	44 311,81
PODELIHA	2019	C	DOMAINE DE COUBERTIN - RENOVATION ENERGETIQUE 20 LOG	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	104 000,00	104 000,00	15,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1	EUR	0,00	6 933,33
PODELIHA	2019	P	25 log. - 3 rue du Grand Pressoir - PLA I	CDC	150 000,00	150 000,00	40,00	A	F	LIVRET A	0,550	F	LIVRET A	0,550	A-1	EUR	0,00	0,00
PODELIHA	2019	P	25 log. - 3 rue du Grand Pressoir - PLA I FONCIER	CDC	75 000,00	75 000,00	50,00	A	F	LIVRET A	0,550	F	LIVRET A	0,550	A-1	EUR	0,00	0,00
podeliha	2010	P	10 LOGEMENTS ESP. ALLORY	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	700 000,00	629 990,86	31,99	A	R		1,850	R		1,850	A-1	EUR	12 208,22	10 857,88
TOTAL GENERAL					22 484 699,60	18 635 242,48											353 738,59	661 780,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES					IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					B1.7
B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2041512	N°1 FONDS CONCOURS VOIRIE		ANGERS LOIRE METROPOLE/T.P.A.M	Etablissement de droit public	122 730,00
204171	N°1 FONDS CONCOURS ECLAIRAGE		ANGERS LOIRE METROPOLE/T.P.A.M	Etablissement de droit public	14 700,00
20421	N°1 PART. LOGEMENT LE CLOS DES SERRES		ANGERS LOIRE HABITAT	Etat	0,00
20421	N°1 RESERVE FONCIERE 39TER ET 41 RTE BRISSAC		ANGERS LOIRE METROPOLE/T.P.A.M	Etablissement de droit public	70 000,00
20421	N°1 PART. LOGEMENTS 72 RTE DE NANTES		MAINE ET LOIRE HABITAT	Etat	0,00
20421	N°2 PART. LOGEMENTS 18-22 RUE DES ACACIAS		MAINE ET LOIRE HABITAT	Etat	15 000,00
FONCTIONNEMENT					
65731	N°1 SUBVENTION 2020		CAISSE ECOLES PUBLIQUES	Commune	0,00
657362	N°1 SUBVENTION 2020		CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	Commune	86 000,00
657364	N°1 SUBVENTION 2020		CONFECT. LIVRAISON REPAS RSM	Commune	0,00
65738	N°1 SUBVENTION 2020		GITE GARENNE FOL 49	Commune	1 000,00
65738	N°1 SUBVENTION 2020		PROGRAMMATION CULTURELLE	Commune	41 600,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		A.D.M.R. (AIDE DOMI. MIL. RU.)	Association	3 885,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		A.S.I. BADMINTON	Association	1 788,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		A.S.I. FOOTBALL	Association	6 142,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		A.S.I. JUDO	Association	1 451,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		A.S.I. TENNIS TABLE	Association	2 955,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		A.S.I. TIR A L'ARC-ARCHERS DE L'	Association	663,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ACCOR'DANSE EN 2 LA	Association	18 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		AFR ACTIVITES	Association	375,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		BABORD A MURS YOLE	Association	1 305,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		CATM ASSOC	Association	600,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		CERCLE ST PIERRE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		COMICE AGRICOLE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		COMITE DE JUMELAGE	Association	1 700,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		DONNEURS SANG	Association	400,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ECOLE BELLE	Association	1 107,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		MATERN/ASSOCIATION ECOLE BELLE. PRIMAIRE /OCCE	Association	2 148,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ECOLE C. PERRAULT/OCCE.	Association	1 419,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ECOLE MARIE CURIE/OCCE	Association	6 085,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		ERIMUR'ANES	Association	1 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		FOL MURS ERIGNE CENTRE BOUESSE	Entreprise	36 800,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		LA RENOUEE	Association	830,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		LE PAVILLON	Association	200,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		MEBC BASKET	Association	3 545,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		O.G.E.C. ECOLE ST PIERRE	Association	85 009,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		STE BOULES DE FORT 'COMMERCE'	Entreprise	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020		U.N.C. SECTION MURS ERIGNE VOLLEY	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2020				125,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	1,00	27,00	22,00	3,00	25,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL (Av. Fév. 2014)	C	5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Avant 2007)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR (Av. Fév. 2014)	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	15,00	39,00	30,47	0,00	30,47
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	5,00	10,00	15,00	7,93	0,00	7,93
ADJOINT TECHNIQUE PR. 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	12,00	2,00	14,00	13,33	0,00	13,33
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	2,00	3,00	5,00	4,21	0,00	4,21
AGENT DE MAITRISE (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	4,00	5,00	4,32	0,00	4,32
AGENT SOCIAL 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2017)	C	0,00	1,00	1,00	0,69	0,00	0,69
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (Av. Fév. 2014)	C	1,00	2,00	3,00	2,86	0,00	2,86
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (Av. Fév. 2014)	C	0,00	1,00	1,00	0,77	0,00	0,77
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	2,00	4,00	3,12	0,00	3,12
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 1ERE CL (Av. Janv. 2017)	C	0,00	1,00	1,00	0,63	0,00	0,63
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 2EME CL (Av. Fév. 2014)	C	1,00	1,00	2,00	1,49	0,00	1,49
ASSISTANT CONSERV. PRINC 1ERE CL (Av. Janv. 2016)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	11,00	13,00	6,62	0,56	7,18

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,56	0,56
ADJOINT D'ANIMATION 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	1,00	8,00	9,00	4,53	0,00	4,53
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	C	1,00	2,00	3,00	2,09	0,00	2,09
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL (Av. Fév. 2014)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		56,00	33,00	89,00	67,53	3,56	71,09

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF (Avant 2007)	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Fév. 2014)	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	ANIM	348	0,00	3-1	CDD
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	ADM	558	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF (Avant 2007)	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	ANIM	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (Av. Fév. 2014)	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emploi des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
ANDES			200,00
ANGERS LOIRE METROPOLE COMP. TRANSPORT			0,00
ANPCEN			150,00
APVF			0,00
ASSO MAIRE DE MAINE ET LOIRE (62812)			2 050,00
ASSO. COMM. REG. EUROPE (62814)			530,00
AURA			1 900,00
CAF FONDS SOLIDARITE (6281)			1 400,00
CEN PAYS DE LA LOIRE (62816)			300,00
CLIC (6281)			3 500,00
FDGDON (6281)			750,00
FONDATION PATRIMOINE (62812)			300,00
SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUET (65548)			6 350,00
VILLAGES FLEURIS ET ETOILES (6281)			400,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	17,16	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	31,02	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	54,37	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 20

Contre : 2

Abstentions : 1

Date de convocation : 26/02/2020

Présenté par le Maire (1),
A MURS-ERIGNE, le 03/03/2020
le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A MURS-ERIGNE, le 03/03/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. AGUILAR Philippe	
M. AUDOUIN Jean-Louis	
M. CAREAU Philippe	
M. COIFFARD Damien	
M. FERNANDEZ Roger	
M. GUEGAN Yann	
M. GUIRONNET Jacques	
M. KERMORVANT Armel	
M. LAPLACE Alain	
M. PELTIER Charles	
M. SANTOT Jean-Claude	
Mme BAZANTÉ Delphine	
Mme FAVRY Brigitte	
Mme FLEURY-LOURSON Maryvonne	
Mme GILBERT Véronique	
Mme GUEGAN Fatima	
Mme LOUAPRE Dominique	
Mme NOUVELLON Hélène	
Mme PLEURDEAU Chantal	
Mme SAUVAGEOT Marie-Cécile	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
--	------------------------

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MURS-ERIGNE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire.